

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Nadia AOUED (P. Mme CLEMENT-LEFRANÇOIS), Martial MAUGER (P. Mme NAUDOT), Emmanuel TISON (Mme SEGAUD CASTEX)

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**GESTION DU PERSONNEL CONTRACTUEL – CELLULE PETITES VILLES DE DEMAIN –
RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET – modification de la délibération cadre du 14/06/2021**

DEL20210913_12

Présents : 26

Pouvoirs : 3

Abstentions : 6

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre :

Rapporteur : Le Maire - VU en C° finances du 9/09/2021

Par délibération en date du 14/06/2021, le conseil municipal s'est prononcé sur la création d'un poste de Chef de Projet dans le cadre du plan de relance et du programme « Petites Villes de Demain » (PVD). Cette délibération n'était pas conforme au type de contrat envisagé pour le programme PVD (qui limite le contrat à **3 ans renouvelables une fois**), il convient donc de la modifier, en précisant par ailleurs le profil recherché (qui sera rémunéré selon la grille indiciaire des attachés territoriaux).

En conséquence, lu et entendu l'exposé, et après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés¹ est invité à

- ➔ MODIFIE la précédente délibération (DEL20210614-08 du 14 juin 2021) et LA REMPLACE par la décision suivante ;
- ➔ CREE un poste de chef de projet, ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public sur la base d'un contrat de projet de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans, avec une rémunération calculée selon la grille indiciaire des attachés territoriaux, qui achève la constitution de la cellule PVD rattachée au Pôle Finances :

Création de poste contractuel au 01/10/2021		
Poste/service	Base horaire	Grades ouverts
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Chef de projet PVD / Pôle Finances – cellule PVD	35/35 ^e	Attaché
Déjà créé le 8/3/2021 (pour rappel) :		
Manager commerce / Pôle Finances – cellule PVD	35/35 ^e	Rédacteur Rédacteur principal 1 ^{ère} et 2 ^e classes

¹ MM Chauvois, Meslé, M. Nourry et Mmes Börner et Segaud Castex, y compris avec le pouvoir de M. Tison, font le choix de s'abstenir.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

17 SEP. 2021

Affichée le

Certifiée exécutoire le